

Image not found or type unknown



succession en suspend

Par **bm69**, le **22/10/2022** à **20:43**

Bonjour.
Ma mère est décédée en sept 2021 et la succession a démarrée en janvier 2022.
notre problème est que nous venons de recevoir seulement les comptes de charge de 2019 (ma mère était locataire). Nous sommes 4 enfants.
nous ne pouvons quand même pas attendre encore 2 ans pour que les comptes de charges de 2020 et 2021 soient validés.
Quelle est donc la procédure à suivre?
Merci de vos réponses